9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après :

Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01, Téléphone : +226 25 37 45 01 Service courrier au plus tard le 19/06/2025 à 09h 00mn.

> Pour la Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés et P/I

## **Augustin COULIBALY**

## Prestations intellectuelles

## **SOCIETE NATIONALE DES SUBSTANCES PRECIEUSES**

## Complément de la base de données des fournisseurs de la SONASP pour l'exercice budgétaire 2025

Avis à manifestation d'intérêt n°2025-03/SONASP/DG/PRM du 13 mai 2025

- 1. La Société nationale des substances précieuses (SONASP), lance un avis à manifestation d'intérêt en vue compléter sa base de données des fournisseurs pour l'exercice budgétaire 2025.
- 2. L'objectif de cet avis à manifestation d'intérêt est de compléter le répertoire de fournisseurs que la société pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations.
- 3. Peuvent manifester leurs intérêts, les personnes physiques ou morales agrées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, en règle vis-à-vis de l'Administration et intervenant dans les domaines d'activités ci-après comme indiqué ci-dessous :

Lot 1: travaux de menuiseries métalliques ;

Lot 2 : mise en place d'un système de contrôle et de gestion des accès.

- 4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leur manifestation d'intérêt sous plis fermé portant uniquement la mention « Réponse à l'Avis à manifestation d'intérêt n°2025-03/SONASP/DG/PRM du 13 mai 2025 pour le complément de la base de données des fournisseurs de la SONASP pour l'exercice budgétaire 2025 ».
- Le dossier de manifestation d'intérêt devra comporter les pièces ci-après :
- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante (SONASP) précisant le (ou les) lot (s) de soumission ;
- Une présentation détaillée de l'entreprise indiquant l'adresse, la situation géographique ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM).
- Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service auprès de la SONASP sont informées qu'elles ne sont pas dispensées et sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt si elles sont intéressées.
- 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la SONASP sise à Paspanga derrière le CENASA, en face du musée de la musique Georges OUEDRAOGO « le Gandaogo National », 01 BP 1635 Ouagadougou 01, Tél: 07 67 07 65 / 25 30 87 23, tous les jours ouvrables.
- 8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le 11/06/2025 à 09 heures 00mn heure locale au service accueil de la SONASP sise à Paspanga derrière le CENASA en face du musée de la musique Georges OUEDRAOGO « le Gandaogo National », 01 BP 1635 Ouagadougou 01, Tél : 25 30 87 23.
- 9. La SONASP se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

**Eric SANOU** Chevalier de l'Ordre du Mérite